

## **Mise à jour du CRAC**

---

### **SOUTIEN POUR LA RECHERCHE ET LES ÉTUDIANTS**

#### **Bourse de recherche de 2011**

Le Conseil de recherches avicoles (CRAC) accepte actuellement les demandes pour sa bourse annuelle de recherche. Tous les chercheurs avicoles au Canada peuvent présenter une demande. Le concours débute par un appel de lettres d'intérêt qui sont des propositions sommaires qui mettent en évidence les détails du projet de recherche : objectifs, méthode, résultats escomptés et budget. Les lettres doivent parvenir au CRAC avant le 1<sup>er</sup> juin. Le Comité consultatif scientifique et s'il y a lieu des réviseurs externes examinent les lettres pour en déterminer le mérite scientifique et ensuite par les administrateurs du CRAC pour en établir la pertinence aux priorités nationales. Les membres du CRAC choisissent les propositions qu'ils souhaitent appuyer et invitent ensuite les candidats retenus à préparer une demande plus complète et détaillée qui sera soumise à un partenaire de financement (p. ex. le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)). Le CRAC accorde son financement si le candidat obtient un financement de contrepartie d'un ou de plusieurs partenaires.

Les appels portent habituellement sur deux domaines prioritaires. Ces priorités sont établies lors des ateliers nationaux réunissant des représentants de l'industrie, du gouvernement et du monde universitaire. Les ateliers offrent aux participants l'occasion de décider ensemble l'axe de la recherche. Le CRAC a également pris des dispositions pour appuyer la recherche qui vise à combler des besoins aigus et nouveaux de l'industrie. Cette année, le CRAC demande des propositions sur le « Bien-être et le comportement de la volaille » et la « Salubrité des aliments - Incidence de la santé et des maladies de la volaille ». Ces deux domaines englobent plusieurs sujets de recherche et sont souvent interdépendants. Un appel aussi vaste vise à promouvoir la collaboration entre les chercheurs et les institutions. Les approches collaboratives sont encouragées et elles seront un volet important de la Stratégie de recherche nationale qui fait l'objet de consultations avec les intervenants à la grandeur du pays.

#### **Programme de bourse plus accessible**

Le CRAC promeut directement la relève dans la recherche avicole grâce à son programme de bourses, dont le but est d'attirer les étudiants vers une carrière dans la recherche avicole.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- encourager les étudiants aux cycles supérieurs à effectuer de la recherche dans un aspect de la science avicole;
- développer la capacité intellectuelle du Canada en science avicole;
- promouvoir la recherche aux cycles supérieurs en science avicole dans les universités canadiennes.

Le CRAC offre un « supplément aux bourses d'études supérieures » annuel, de 7 500 \$. Pour être admissible, l'étudiant doit étudier (prévoir étudier) un volet de la science avicole et être boursier du CRSNG pour l'obtention d'une maîtrise (admissibilité d'un an) ou d'un doctorat (admissibilité d'au plus deux ans). Plusieurs étudiants de haut calibre ont reçu le supplément. Vous trouverez des détails sur ceux qui ont bénéficié de ce supplément dans la section « Bourses d'études » de notre site Web qui contient également un lien au site du CRSNG précisant les critères d'admissibilité et les modalités de présentation d'une demande.

Afin d'attirer un plus grand nombre d'étudiants, le CRAC accepte maintenant les demandes de non-boursiers du CRSNG. Les demandes de bourses, dont le montant annuel est de 7 500 \$, seront évaluées selon les mêmes critères du supplément, mais les demandeurs ne seront pas tenus d'être boursiers du CRSNG.

Les demandes pour la bourse ou le supplément doivent nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> mai. Un seul supplément ou bourse sera remis chaque année. Les détails se trouvent sur notre site et sont annoncés à la grandeur de la communauté universitaire.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les activités du CRAC, veuillez communiquer avec Gord Speksnijder, Conseil de recherches avicoles du Canada, 483, chemin Arkell, R.R. 2, Guelph (Ontario) N1H 6H8, téléphone : (289) 251-2990, télécopieur : (519) 837-3584, courriel : [info@cp-rc.ca](mailto:info@cp-rc.ca) ou allez à notre site à [www.cp-rc.ca](http://www.cp-rc.ca).

*Le CRAC est composé des membres suivants : Les Producteurs de poulet du Canada, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, Les Éleveurs de dindon du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. La mission du CRAC est de combler les besoins de ses membres grâce à un leadership dynamique et à la mise en œuvre de programmes de recherche au Canada qui peuvent parfois porter sur des questions sociétales*